SECTION FORCE OUVRIERE DES HAUTES ALPES
Local syndical FO, cité Desmichel, 05000 GAP
***Tél* : 04 92 52 84 94**

Email : fo.ddfip05@dgfip.finances.gouv.fr - **site :** http://www.fo-dgfip-sd.fr/005/

COMPTE RENDU CHS CT DU 5 SEPTEMBRE 2017

Le mardi 5 septembre 2017 s'est tenu à la DDFIP, le 3e Comité Hygiène et Sécurité Condition de Travail de l'année.

1- Demande d'enquête du CHS-CT :

Suite à un incident au PGF, le Comité Technique Local de juin a saisi le CHS pour diligenter une enquête dont le but est d'identifier des mesures de prévention des risques psychosociaux afin de préconiser des actions d'amélioration des conditions de travail et ainsi éviter qu'une telle situation se reproduise.

Les représentants **FO DGFIP 05** ont voté POUR.

2 – Présentation du suivi du budget :

À la date du 5 septembre, il restait 12 373,56€ à employer, sur un budget initial de 35 449€. Les membres du CHS ont décidé d'utiliser cette somme de la manière suivante :
– remise aux nomes électriques = 2300€
– achat de matériel adapté = 6000€
– modernisation de l'éclairage de la trésorerie de Tallard = 4000€

Compte tenu du rapport du médecin de prévention faisant état des mauvaises conditions d'éclairage à la trésorerie de Tallard, les membres du CHS ont souhaité soutenir les collègues en finançant le remplacement des néons actuels avec des lumières LED, à l'instar de ce qui a déjà été fait dans plusieurs autres services. D'après les collègues bénéficiant déjà de ce type d'éclairage, les conditions de travail sont « clairement » améliorées.

Concernant les matériels adaptés, les achats décidés sont : des fauteuils ergonomiques, des repose-pieds, des tapis de souris, des bras support de téléphone, des coussins, des tabourets à genoux, un casque téléphonique, des supports documents, des souris verticales, deux bureaux électriques réglables en hauteur, 2 écrans plats pour un collègue de la trésorerie d'Embrun, une agrafeuse électrique pour une collègue de la Pairie départementale.

Les représentants **FO DGFIP 05** ont voté POUR.

La direction souhaitait l'achat d'écrans supplémentaires mais les représentants **FO DGFIP 05** ont estimé que cette dépense ne devait pas être pris en charge par le budget du CHS. Ce dernier doit être consacré à l'amélioration des conditions de vie au travail et pas utilisé comme une rallonge à la DGF du budget des Hautes Alpes.
Surtout n'hésitez pas à nous contacter pour relayer vos demandes en instance.

3 – La documentation réglementaire :

Le médecin de prévention nous a présenté les comptes-rendus des visites de postes qu'elle a effectuées : SIP de Gap, Trésoreries de Guillestre, Monétier les bains, St Jean St Nicolas, L'Argentière la Bessé, Laragne, Tallard et CFP d'Embrun.
À plusieurs endroits des inquiétudes sont relevées en lien avec la crainte d'une fermeture du poste ou de l'avenir compliqué après les départs en retraite ou en mutation. L'entraide et la bonne ambiance entre les collègues permet de trouver un peu de réconfort pour faire face à la surcharge de travail.

Les représentants **FO DGFIP 05** ont demandé des informations sur le réapprovisionnement des trousses à pharmacie dans les services. Une note nationale est paru le 13 juin dernier et la déclinaison locale est actuellement en cours de rédaction.

L'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) nous a présenté, quant à lui, 2 comptes-rendus de visite : St Bonnet et Tallard. Dans les deux cas des efforts sont à fournir en matière de prévention du risque incendie (issue de secours encombrées ou non conformes, pas d'exercice d'évacuation, de plan d'intervention des secours…). Le président nous a expliqué que depuis le décret d'État d'Urgence en France et le plan vigipirate,

il est interdit d'organiser des rassemblements sur la voie publique. Cela complique singulièrement la réalisation des exercices d'évacuation…

4 – Suivi des formations :

Le CHS a financé cette année encore les formations suivantes :
Le ammas assis, l'école du dos, PSC1 et recyclage, l'habilitation électrique, la sophrologie sur Gap et sur Embrun.

En matière de formations, 3 degrés de recommandation sont à distinguer :
– pas d'obligation concernant l'habilitation électrique,
– vivement recommandée pour la formation au 1er secours,
– obligatoire en matière de prévention du risque incendie.
Les membres du CHS ont donc décidé de proposer la formation au maniement des extincteurs pour 2018. Cette dernière n'a plus été réalisée depuis plus de 2 ans. Il est indispensable de la remettre au goût du jour.

5 - Situation immobilière :

SPFE : les travaux de réinstallation des collègues de l'enregistrement dans le service de la publicité foncière sont terminés.

Le CFP d'Embrun devait être relogé dans des locaux de l'hôpital. La consultation du secteur sûreté du bureau SPIB2C et de l'antenne régionale du secrétariat général du ministère a apportée un avis défavorable à cette ré-installation… Trop de contraintes impossibles à lever amène à l'abandon du projet (sécurité du service, du transport des fonds, localisation, accessibilité…)
Pour le moment aucune solution de remplacement n'est envisagée.

Briançon : La première tranche des travaux devraient débuter vers novembre ou décembre 2017, pour une durée de 3 mois. Elle consiste en l'aménagement de tout le hall d'accueil au RDC. La deuxième tranche consistera en l'aménagement du 1er étage et du service de la Gestion Publique.
Durant les travaux, l'accueil du SIE se fera uniquement sur RDV au 1er étage et le SIP sera délocalisé à la trésorerie. Les représentants **FO DGFIP 05** ont insisté sur l'attention toute particulière qu'il convenait d'avoir en matière d'informations délivrées aux agents. Trop souvent nous constatons que ce qui est acté en instance officielle est mal relayé ou pas du tout, auprès des collègues concernés. Cela n'est pas acceptable. Nous avons demandé au Président qu'il s'assure de la bonne transmission des informations et notamment en matière de déroulement des travaux, planning et organisation des services. Il nous a assuré que cela serait fait et « qu'il avait les moyens de le vérifier ».

Travaux rampe accessibilité DDFIP :

Il est prévu l'élargissement de la rampe d'accès, le changement des portes d'entrée, du carrelage intérieur et extérieur, le changement des lumières et l'enlèvement des jardinières extérieures. Les travaux sont prévus début de l'automne pour une durée approximative de 2 mois.

Travaux menuiseries extérieures à le DDFIP :

Une enveloppe de 90 000€ sur 3 ans a été débloquée pour la réalisation de ces travaux. La première tranche devrait débuter très prochainement (septembre) pour une durée d'environ 2 semaines. Les bureaux qui seront impactés sont ceux où il y a des fuites d'eau en période de fortes intempéries (rdc côté PGF, bureaux RH, BLI, CID, SPL, FDL, M Pollon)

6 - Questions diverses :

Déménagement de la trésorerie de l'Argentière : La direction souhaite on déménagement sachant que le logement de fonction du chef de poste est supprimé. Les agents ont été informés de ce projet.

Amiante à l'accueil du SIP de GAP :

Lors de la création du SIP de Gap en 2009, de l'amiante avait été trouvée dans les zones impactées par les travaux. Des mesures d'encapsulage avaient été réalisées pour sécuriser les espaces mais aujourd'hui, des contrôles ont révélé que le dispositif n'était plus fiable et qu'il fallait de nouveau intervenir. Une expertise de l'antenne immobilière a évalué qu'il n'y avait pas de danger pour la santé des agents. Des travaux de réparation doivent être impérativement menés dans les 36 mois à venir. Les représentants **FO DGFIP 05** seront très vigilants sur la suite donnée à ce dossier.

Vos représentants **FO DGFIP 05** en CHS-CT.